

PRZ AF

Association de colles protéiques et minérales Clarification et assouplissement des vins rouges

CARACTERISTIQUES

Les vins rouges justifiant un traitement avec **PRZ AF** sont généralement issus de vendange de qualité moyenne, de vin de goutte ou de premières presses. Leur clarification est plutôt difficile, sans toutefois être impossible. Leur charge en colloïdes issus du raisin est moyenne.

A la dégustation, ces vins présentent une astringence marquée aussi bien en attaque qu'en fin de bouche. Ils sont souvent asséchants. **PRZ AF** atténue considérablement cette sensation désagréable.

PRZ AF a une action sur les polyphénols. De plus, sa formulation à base de protéines végétales améliore la clarification et le tassement des lies.

PROPRIETE OENOLOGIQUES

Sur les types de vins décrits précédemment, **PRZ AF** agit tout à fait positivement. L'association colles protéiques et minérales permet :

- l'assouplissement des vins
- la réduction de l'astringence
- le gommage des caractères herbacés
- l'élimination des tanins durs
- le rétablissement de l'harmonie des vins déséquilibrés
- l'obtention d'un volume de lies très faible.

APPLICATIONS

S'utilise sur vin rouge de goutte ou de presse.

PRZ AF agit seul, sans nécessiter d'auxiliaire de floculation.

DOSE D'EMPLOI

De 30 g/hL à 150 g/hL, voire plus selon les corrections à apporter au vin à traiter.

Dose maximale autorisée (UE) : 500 g/hL.

Procéder préalablement à des essais en laboratoire.

MODE D'EMPLOI

Préparer une suspension à raison de **100 g de PRZ AF** par litre d'eau.

Utiliser de l'eau à 40°C.

Respecter cette température.

Agiter pendant 15 mn (la dissolution est partielle).

Laisser gonfler durant 1 heure.

Agiter à nouveau.

Utiliser la suspension dans la journée.

Injecter à l'aide d'un DOSACOL sur la totalité de la cuve à traiter.

Soutirer et filtrer le vin dès que le dépôt est formé et rassemblé.

136/2020 – 1/2

Précaution d'utilisation :

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.
Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 5 kg.

CONSERVATION

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur.
Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.